

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 novembre 2019

Présents : B.GOUZIN, J.L.RANDON, R.POUJOL, C.MACIAS-ADICEOM, R.ALLEXANT, B.BAUTOU, P.BILLET,  
Absents excusés : A.GOBERT-JULIEN, M.MURCIA E. PONS, S.CAMPS (pouvoir à Macias Adiceom Chantal),

### 1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 04.9.2019

Approuvé à l'unanimité

### 2. Demande de subvention Hérault Energie rue du pont Neuf

Mr le Maire informe le conseil de l'estimation des travaux d'éclairage public, électricité et télécommunications qui lui a été transmise par Hérault Energie. Ils s'élèvent à 88 496€ HT. Le reste à charge pour la commune est estimé à 26 311€.

A l'unanimité des membres présents, le conseil accepte le projet présenté par HE, accepte le plan de financement sollicite la subvention et s'engage à inscrire au budget d'investissement la somme de 26 311 euros.

### 3. DETR rue du foyer communal

Mr le Maire rappelle au conseil qu'une demande de subvention avait été présentée fin 2018 pour les travaux de requalification de la rue du foyer communal. Cette subvention n'avait pas été retenue par les services de l'Etat.

Mr le Maire propose au conseil de procéder à une nouvelle présentation du dossier au titre de l'exercice 2020 en actualisant l'estimation des travaux qui avait été chiffrée à 275 000€ HT.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve cette démarche et sollicite de l'Etat la subvention la plus élevée.

### 4. Déclassement de la voirie

A la suite de la mise en service de la déviation de Jonquières, le conseil départemental envisage de procéder au déclassement des routes départementales au cœur du village à savoir la RD 141 (Grand rue) et la RD 141<sup>e</sup>1 (route de St Guiraud entre la grand rue et le cimetière). Ce déclassement permettra à la commune de décider d'un mode d'exploitation et d'un aménagement adapté de ces voies pour offrir aux habitants une circulation apaisée et un environnement de qualité. Le conseil départemental pourra nous accompagner dans cette démarche.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide le principe du déclassement de la Grand rue et de la route de St Guiraud dans la traversée du village.

### 5. Création d'un poste d'adjoint technique

Mr le Maire informe le conseil qu'il convient de procéder à la régularisation du contrat de travail d'une employée municipale en charge de l'école.

### 6. Augmentation du temps de travail de l'ATSEM

Afin d'assurer le transport des élèves de Jonquières à St saturnin de Lucian à la suite du départ de l'employé qui était en charge de cette tâche, Mr le Maire propose d'augmenter le temps de travail de l'ATSEM de 1h30 par semaine.

A l'unanimité des membres présents, le conseil se prononce favorablement sur ces modifications.

### 7. RPOS Eau potable et assainissement

Mr Randon présente les éléments marquants du rapport eau et assainissement adopté par le conseil communautaire le 30 septembre 2019.

## 8. Rezo Pouce

Ce dispositif d'auto stop a été présenté lors du dernier conseil. Il va être déployé sur le territoire de la CCVH afin d'aider et d'accompagner les habitants dans leurs déplacements quotidiens.

L'utilisation du dispositif Rezo Pouce est soumise à une inscription préalable en mairie ou par internet. Après discussion avec les services de la CCVH, il est envisagé de fixer deux arrêts dans la commune :

-l'un sur la RD 130 devant les écoles et l'avenue Joseph Fajon

-l'autre sur la RD 141 devant le parking route de Montpeyroux

A l'unanimité des membres présents, le conseil valide l'adhésion au dispositif Rezo Pouce ainsi que les projets des points d'arrêts présentés ci avant.

## 9. Point sur le PLU

Mr le Maire demande à Mr Randon de faire le point sur le projet de modification du plan local d'urbanisme qui a pour objet d'ouvrir progressivement à l'urbanisation la zone 2AU et de la diviser en deux zones 1AUC1 et 1AUC2.

Mr Randon rappelle aux membres du conseil que ce projet a fait l'objet d'une présentation par Mr Berquet, urbaniste, lors d'une séance de travail le 25 septembre.

Le projet de modification a été notifié aux personnes publiques associées : l'Etat, DDTM, ARS, conseil régional, conseil Départemental, CCVH, SCOT, chambre de commerce, chambre de métiers, chambre d'agriculture, INAO...le 2 septembre 2019.

Par courrier du 29 octobre, la Direction départementale des Territoires et de la Mer nous a fait part d'un certain nombre d'observations et de remarques et indiqué que seule l'ouverture du secteur 1AUC1 qui fera notamment l'objet d'un bouclage des réseaux d'eau potable programmé à court terme et ne représente qu'un faible apport de la population, peut être envisagée. La justification de l'adéquation besoins ressources relative à l'avis de l'ARS quant à la capacité de desserte en eau potable de cette zone, reste néanmoins une condition préalable.

Nous nous sommes rapprochés de la CCVH pour obtenir les éléments justifiant de l'adéquation besoins/ressources pour la desserte du secteur 1AUC1.

A réception de ces éléments, il nous appartiendra de présenter un nouveau dossier de modification aux personnes publiques associées et de formuler auprès du Préfet une nouvelle demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée en l'absence de SCOT sur la base du projet ajusté.

## 10. Questions diverses

### ▪ Cérémonie du 11 novembre

Mr le Maire et le conseil municipal invitent la population à 11H sur le Planol pour le dépôt de gerbe au monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif

### ▪ Apéritif de Noël

Il aura lieu au foyer communal le vendredi 20 décembre à 19H

### ▪ Marché de Noël

Organisé par Jonquières Animations le 14 décembre salle du foyer communal

### • Festival « mots parleurs »

La CCVH organise le festival Mots Parleurs dédié à la parole et à l'éloquence.

Deux manifestations dans la commune :

-le 1<sup>er</sup> décembre à 16H à la salle du foyer communal : Atelier de lecture à voix haute, 18H projection « A voix haute, la force de la parole»

-le 4 décembre de 15H à 17H à la bibliothèque : jeux de société

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h .

